# Etat initial de l'environnement





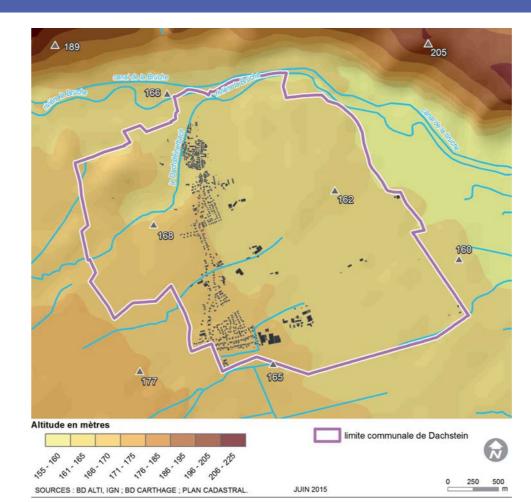




### **TOPOGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE**

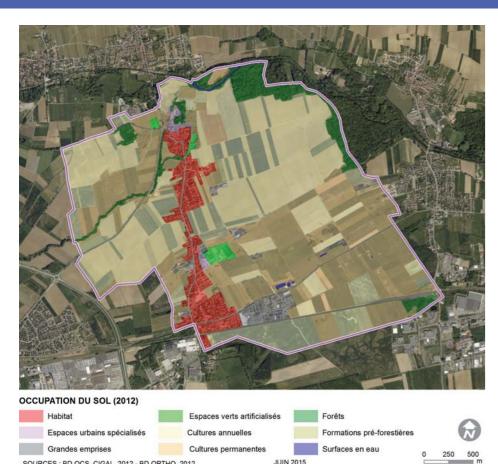
Dachstein se situe en plaine d'Alsace à une altitude moyenne de 167 m. Le relief est relativement plat.

La Bruche et le ruisseau le Dachsteinbach sont les deux éléments hydrographiques de la commune. Ils sont présents en parties Nord et Ouest du territoire communal.





### OCCUPATION DU SOL ET MILIEUX NATURELS





Par arrêté ministériel de 2008, la zone humide remarquable le long de la Bruche située au Nord du territoire, est une zone protégée.

Le ban communal est également concerné par des sites naturels inventoriés (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) et des zones à dominante humide présentes sur la quasi-totalité du territoire représentant une richesse faunistique et floristique particulière.







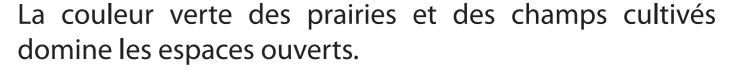


L'occupation du sol de Dachstein se répartit de la manière suivante :

- 96,8 ha de zone artificialisée (habitat, équipements, exploitations agricoles et zone d'activité), soit 13% du territoire communal,
- 602 ha de cultures annuelles ou permanentes soit 81 % du territoire communal
- 44,7 ha d'espaces boisés soit 6 % du territoire communal

#### **PAYSAGE**





Les arbres rappellent la présence de l'eau notamment la ripisylve du Dacshteinerbach et de la Bruche. Les arbres épars et le piémont des Vosges en arrière-plan donnent du relief au paysage.



Ces paysages donnent l'image d'un « jardin » bien entretenu tout en conservant et rappelant un univers rural.







## **RISQUES NATURELS**

La commune est concernée par plusieurs risques naturels :

- risque sismique : zone de sismicité 3 risque modéré
- risque d'inondation : crues de la Bruche et remontées de nappes (arrêté préfectoral du 25 novembre 1992 pris au titre de l'article R.III-3 du code de l'urbanisme valant PPRI, en attente de l'approbation du PPRI de la Bruche en cours d'élaboration).

